
Colloque franco-chinois sur la dignité humaine | Vendredi 26 juin 2015

Du 26 juin 2015 au 26 juin 2015



Le laboratoire de Droit de la santé et de droit médical de l'université de Paris VIII, EA 1581 et la Chambre des Notaires de Paris ont organisé un colloque international France-Chine avec pour thème : « la dignité humaine en droit de la santé ». Ce colloque s'est tenu vendredi 26 juin 2015 de 9h à 18h, à la Chambre des notaires de Paris - 12 avenue Victoria, Paris 1er (place du Châtelet). Télécharger les supports :

- Le programme complet de cet événement :

Version française

Version chinoise

- L'affiche de cet événement

Version française

Version chinoise

- Le livret des résumés des interventions

Version française

Version chinoise

La dignité humaine, définie comme une « valeur éminente, excellente qui doit commander le respect », **constitue une valeur traditionnelle et universelle**. Garantie du droit à la vie et à l'intégrité de la personne et intervenant à l'encontre de tout traitement inhumain et dégradant, elle est susceptible de se décliner dans de multiples domaines du droit de la santé. Cette notion présente l'intérêt à la fois de pouvoir être appréhendée comme un principe classique protecteur de la personne et de pouvoir évoluer en considération des nouveaux besoins sociétaux, ce qui lui confère une certaine modernité. Elle est aussi et surtout un concept clé appréhendé différemment par les civilisations en fonction des évolutions historiques, culturelles, juridiques, philosophiques et éthiques.

Le colloque France-Chine portant sur « La dignité humaine en santé » donnera l'opportunité d'échanger et de réfléchir sur l'appréhension et l'évolution de la notion de dignité. Cette réflexion collective et partagée sera d'autant plus pertinente et intéressante que la Chine envisage d'intégrer ce principe fondamental dans le Code civil en cours de préparation. Est aussi posée en France la question d'insérer ce principe dans la Constitution française.

Table ronde n°1 – La dignité humaine en santé d'un point de vue international et de l'Union européenne

Table ronde n°2 – Le concept de dignité humaine en santé en France et en Chine

Table ronde n°3 –Quelle dignité ou quelles dignité(s) humaine(s) en santé ? Approches pratiques

Table ronde n°4 – Vers un nouveau concept de dignité humaine?